Les façades respectent la trame d'1,75 m, module de base mis au point en 1952 par le ministère de l'Education nationale.

IVR11_20209200354NUC6A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2020
(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation